

## **Troisième Conseil d'école le vendredi 17 juin 2022**

### **Ecole Roger Gousseau Les Alluets Le Roi**

#### Les personnes présentes :

Mme Bocage Bordier, enseignante et directrice de l'école

Mme Weizmann, conseillère municipale

Mme Demange, enseignante

Mme Reyz, enseignante

Mme Gressier, enseignante

Mme Martin, enseignante décharge de direction.

Mme Tillier, directrice du centre de loisirs

Mmes Aleixo et Mme Adde , Atsem

Mme Leclercq, Inspectrice de l'Education Nationale

Mme Houllier, Maire des Alluets-Le-Roi

Mme Valette, parent d'élèves titulaire

Mme Brun, parent d'élèves suppléante

M Polvent, parent d'élèves titulaire

Mme Gaillard, parent d'élèves titulaire

Mme Loilier, parent d'élèves suppléante

Mme Derevianki, parent d'élèves suppléante

Mme Rezzouki, parent d'élèves titulaire

#### Les personnes excusées :

Mme Perez, représentant des parents d'élèves

Mme Llorca, enseignante

## Points à l'ordre du jour.

### I/ La rentrée 2022.

Les effectifs sont en augmentation :

13 PS / 19 MS / 21 GS

Soit un total de 53 élèves en maternelle (+1)

18 CP / 21 CE1 / 18 CE2 / 10 CM1 / 20 CM2

Soit un total de 87 élèves en élémentaire (+10)

L'effectif total de l'école passe de 127 actuellement à 140 en septembre. Nous risquons d'en avoir davantage au cours de l'année scolaire car un lotissement de 20 logements sera aménagé pour novembre.

L'équipe enseignante est stable. Toutes les enseignantes de cette année seront là à la rentrée.

Mme l'inspectrice est intervenue pour apporter un complément d'information sur la carte scolaire. Une demande d'ouverture a été faite auprès du Directeur académique, qui a demandé une remontée précise des effectifs pour la rentrée de septembre. L'école aura un retour de la décision très prochainement ; une réunion se tiendra le 23 juin.

Si l'école a une ouverture de classe, un nouvel enseignant sera nommé et la décharge de la directrice sera alors de 33 % du temps, contre 25 % actuellement.

Une psychologue scolaire a été nommée sur le secteur. Il s'agit de Mme Pinoteau.

Les listes des fournitures scolaires seront envoyées par mail et affichées le mardi 5 juillet au plus tard.

Le vendredi 10 juin, Mme Demange et moi-même avons reçu les nouveaux inscrits. Les nouveaux élèves et leurs parents ont pu visiter les locaux, jouer dans la cour. Les PS ont eu un temps d'adaptation dans leur future classe avec leur future maitresse. Un livret d'accueil leur est également envoyé par mail. Ce livret est actualisé chaque année en fonction des directives de la mission maternelle, groupe de travail de la direction académique.

Cette rentrée, l'accueil des PS se fera de façon échelonnée : un aménagement des premiers jours à l'école pour assurer une séparation de l'enfant et de ses parents en toute sérénité. Le groupe 1 des PS sera accueilli le jeudi 1<sup>er</sup> septembre à partir de 9h15, après l'accueil des MS. Le groupe 2 sera accueilli le vendredi 2 septembre à la même heure. Les parents qui le souhaitent, peuvent rester jusqu'à 10h. La présence des MS rassurera les PS pour leurs premiers pas dans la classe.

A partir du 5 septembre, l'accueil se fera dès 8h20 et pourra être prolongé jusqu'à 9h la première semaine, 8h45 la deuxième semaine et 8h30 ensuite.

Un aménagement spécifique pourra également être mis en place pour les enfants qui font la sieste à la maison. Le retour à l'école sera obligatoire entre 15h et 15h30, afin qu'ils bénéficient des apprentissages menés sur la seconde partie de l'après-midi. Mme l'Inspectrice est intervenue pour souligner l'importance des apprentissages de la maternelle dès la petite section. Cet aménagement est mis en place pour le premier trimestre mais pourra être renouvelé pour les périodes suivantes.

En accord avec les représentants des parents d'élèves, les prochaines élections des parents délégués se dérouleront uniquement par correspondance.

## **II/ Les actions menées depuis mars.**

Nos visites à la médiathèque se sont poursuivies. Nous tenons à remercier sincèrement les bénévoles qui nous accueillent, guident les enfants dans leur choix de lectures, racontent de belles histoires aux plus petits, ou préparent des activités pour les plus grands. La dernière séance est reportée au mardi 28 juin pour les maternelles et jeudi 30 juin pour les élémentaires.

M Lefort, parent de GS, est intervenu dans la classe pour présenter différents fruits en provenance d'Inde. Les enfants ont pu découvrir de nouvelles saveurs.

Le mardi 17 mai, un diététicien de la société de restauration Yvelines restauration est intervenu pendant une heure, dans les classes de CE1/ CE2 et CM1/CM2. Des échanges ont eu lieu avec les enfants sur le gaspillage alimentaire et le recyclage. C'était très intéressant. Cette visite est à renouveler l'année prochaine, à l'occasion de la semaine du goût.

La sortie de fin d'année a eu lieu au centre équestre des Alluets-Le-Roi. Les classes maternelles y sont allées le 23 mai, les CP, CE1 et CE2 y sont allés le 31 mai ; les CM1/CM2 le 13 juin. Nous souhaitons remercier les moniteurs du haras pour leur professionnalisme et leur bienveillance avec les enfants. Le cout de la sortie est de 2020 euros financés intégralement par la coopérative de l'école.

Les deux classes de maternelle sont allées à la fabrique de yaourts I-Grec aux Alluets-Le-Roi, le jeudi 2 juin pour la classe des MS/GS et le vendredi 3 juin pour la classe des PS/MS. Les enfants ont appris à fabriquer du tzatziki et ont pu le déguster à la maison. Nous remercions Max et Lucie pour leur gentillesse et leurs explications adaptées au niveau des enfants.

Le projet d'école 2022/2027 est axé sur un partenariat avec les entreprises et le patrimoine du village. Des actions ont déjà commencé cette année.

Le spectacle des classes regroupe les classes de l'école mais aussi l'accueil de loisirs, et aura lieu le samedi 25 juin, à partir de 10h15.

Les livrets seront donnés comme chaque année aux enfants le vendredi 1<sup>er</sup> juillet. Seulement quelques familles seront reçues (à leur demande ou à celle des enseignants).

La remise officielle des permis piéton, vélo ou internet a eu lieu le mardi 14 juin, en présence de Mme la Maire et d'un gendarme de la brigade d'Orgeval. Les livres offerts par le ministère de l'Education nationale ont été remis aux CM2 par Mme Houllier.

### **III/ La liaison GS/CP**

Les élèves de GS sont allés lundi dernier dans la cour côté élémentaire, jouer avec les CP.

Le lundi 27 juin, les CP iront lire par petits groupes dans la classe des GS. Le jeudi 30 juin, un premier groupe d'élèves de grande section ira dans la classe des CP pour une écoute attentive d'une activité de lecture. Le deuxième groupe ira le vendredi 1<sup>er</sup> juillet.

Le lundi 4 juillet, les élèves de grande section recevront un diplôme et un livre offert par la directrice de l'école qui viendra dans la classe les féliciter. Ils répondront ensuite à l'invitation des CP et partageront tous ensemble un délicieux goûter.

Un livret d'accueil en lien avec la mallette des parents sera donné aux parents des futurs CP. Un café des parents sera proposé à la rentrée, avec la présence éventuelle de la psychologue de l'Education Nationale.

### **IV/ La liaison école/collège.**

Une réunion de présentation a été proposée aux élèves et aux familles. Une élève sur les neuf n'ira pas au collège de Maule. Aucun élève n'a demandé le chinois en deuxième langue. Fin juin, une commission école-collège permettra de faire la liaison et un point sur les apprentissages des élèves.

Un projet sur l'élève orateur a été cette année le fil conducteur de la liaison CM2/collège. C'est un projet de bassin qui regroupe plusieurs circonscriptions (Aubergenville, les Mureaux, Meulan et Mantes la jolie). Il a pour objectif de préparer l'élève à l'oral du brevet. Il sera déployé dès la petite section comme un axe fort du projet d'école.

Les élèves de CM1/CM2 ont d'abord fait des recherches sur des ponts plus ou moins connus. Ils ont rédigé une courte présentation dans leur cahier de sciences. Puis ils se sont entraînés à présenter leur pont devant les autres. Un travail sur l'élocution, la posture, la voix...a été fait. Certaines présentations ont été filmées par les élèves de CM2 avec les tablettes de l'école et envoyées à une classe de sixième du collège. A partir de ces capsules numériques, M Chaabi, professeur de technologie, réalise actuellement des maquettes numériques de quelques-uns de ces ponts, avec ses élèves. Nous devrions les recevoir avant la fin de l'année.

Trois autres écoles ont envoyé des capsules numériques au collège : la classe des CM de Bazemont et celle de Mareil sur Mauldre.

Le projet sera poursuivi l'an prochain.

Un livre sera offert par la directrice aux élèves de CM2 pour les préparer à la sixième.

### **V/ L'USEP et ses rencontres.**

Deux rencontres Usep ont pu avoir lieu sur la base de loisirs de Verneuil sur Seine:

Le 17 mars pour les CM1/CM2, un Usep'athlon : les activités étaient de l'orientation, du vélo et de la course, des jeux d'adresse.

Le 15 avril pour les classes de CP et CE1/CE2, un Usep'lanta : les activités étaient de l'orientation et des épreuves sportives demandant de la coopération.

L'association sportive est récente de cette année : nous avons vendu des sacs avec les dessins de tous les enfants de l'école au profit de l'Usep et surtout pour faire connaître notre association.

Mme Demange a participé à une formation Usep. Elle explique : avec l'Usep l'enfant est acteur et auteur des activités qui ne sont pas seulement sportives. Le sport est la clé d'entrée vers une éducation à la citoyenneté par des activités sportives mais aussi scientifiques sur le développement durable.

La cotisation demandée correspond à une licence sportive, et permet une petite partie du financement des bus lors des déplacements.

Cette année, les enseignantes ont utilisé les activités proposées par les intervenants départementaux. L'an prochain, de nouveaux projets pourront naître, avec une utilisation des ressources proposées par l'Usep et adaptées à l'école. L'organisation d'une sortie sportive pour le cycle 3 (CM) pourrait être envisagée un mercredi en coopération avec l'accueil de loisirs.

Le jeudi 23 juin, les moyens et les grands de la maternelle participeront à des défis sportifs imaginés, installés et gérés par les élèves de CM1/CM2.

Le jeudi 30 juin, les élèves de CE1/CE2 et CM1/CM2 participeront à des olympiades portant sur des activités sportives mais aussi des défis culturels, organisés par les enseignantes.

## **VI/ Le bilan de la coopérative scolaire.**

A ce jour sur le compte, il y a 4392.62 euros

Nous remercions l'ensemble des familles pour leurs dons en début d'année et leur active participation à la tombola. Nous avons pour projet d'acheter du matériel pour l'école.

Nous remercions la mairie pour sa subvention annuelle et pour les commandes de fournitures et manuels scolaires pour la rentrée.

## **VII/ L'évaluation d'école.**

Le ministère de l'Education Nationale a lancé une grande campagne d'évaluation des établissements scolaires en septembre 2021. Toutes les écoles seront évaluées dans une perspective de 5 ans.

La finalité de l'évaluation d'école est l'amélioration de la qualité des apprentissages des élèves, de leurs parcours de formation, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'établissement. Ce n'est pas une inspection d'école ni une enquête administrative.

L'enseignant y est acteur et non pas sujet de l'évaluation d'école. L'évaluation portera sur 4 domaines :

- Les apprentissages et les parcours des élèves
- La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire
- Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement
- L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial

Les étapes de l'évaluation :

- La constitution d'une équipe d'évaluateurs externes : un inspecteur d'un autre département, un conseiller pédagogique et un directeur d'école des Yvelines.
- L'autoévaluation de l'école à travers des enquêtes proposées par l'équipe pédagogique. Ces enquêtes pourront éventuellement être complétées par les différents partenaires (représentants des parents d'élèves, mairie...) Il s'agit d'identifier les points forts et de trouver des axes de progrès.
- Une visite d'école et des entretiens menés par les évaluateurs auprès de l'équipe enseignante et des différents partenaires de l'école. Cela débouchera sur un rapport et une restitution orale.
- La finalisation du rapport.

L'équipe de circonscription assurera ensuite un suivi de l'évaluation sur les années suivantes.

L'auto-évaluation devrait être réalisée sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2022-2023 et la restitution de l'équipe d'évaluateur dans les mois qui suivent.

Vous pourrez trouver davantage d'informations sur le site du Ministère de l'Education Nationale.

<https://www.education.gouv.fr/conseil-d-evaluation-de-l-ecole-l-evaluation-des-etablissements-340814>

### **VIII/ Les questions des parents.**

1/ Y a-t-il eu un problème de communication sur les actions de vente de produits auprès des parents ? Des parents disent qu'ils n'ont pas eu le temps de répondre.

Les parents ont eu une semaine pour retourner les coupons d'achat des sacs vendus par l'association sportive de l'école et plus de deux semaines pour les étiquettes. Les parents séparés ont eu l'information par mail. Il n'y aura pas de délai de rattrapage pour les retardataires. Les parents ont une date butoir et doivent la respecter. L'école a des contraintes vis-à-vis des commandes auprès des fournisseurs pour le retour rapide des produits achetés.

2/ Est-il envisagé des classes découvertes l'année prochaine en élémentaire ?

Ce n'est pas prévu. Une classe découverte doit correspondre à un projet pédagogique et aucune enseignante n'a ce projet pour l'an prochain. De plus, les risques d'annulation liés au COVID et la lourdeur de mise en place des classes découvertes freinent ce type de sortie.

3/ Serait-il possible de proposer une sortie de fin d'année différente d'une journée au centre équestre, proposée déjà deux années consécutives ?

Oui c'est possible. L'équipe enseignante y réfléchira pour l'année prochaine. Mais nous tenons à préciser que la sortie proposée au centre équestre est d'une grande qualité ; les enfants comme les enseignants l'apprécient énormément. Nous avons la grande chance d'avoir un centre équestre en face de l'école, ce qui nous économise le prix des transports. Cette sortie a coûté 2020 euros. De plus, elle est très complète au niveau des compétences travaillées et renvoie à plusieurs domaines des apprentissages scolaires. Des enfants ont pu vaincre leur crainte de l'animal et cette année ont accepté de monter alors qu'ils ne voulaient pas l'an dernier.

4/ Une bienveillance envers les enseignants et le personnel de l'école est-elle envisagée afin de travailler dans un climat plus serein ?

L'équipe enseignante rappelle qu'elle est à l'écoute des parents et de leurs interrogations. Nous pouvons à tout moment convenir d'un rendez-vous avec les familles.

L'évaluation d'école devrait contribuer à une amélioration du climat scolaire.

5/ Améliorer le dialogue et la pédagogie avec les enfants, en classe et en garderie. Quelles démarches pourraient être mises en place, tant coté école que coté mairie, pour éviter les cris des adultes sur les enfants ?

En cas de problème rencontré avec du personnel de mairie, il ne faut pas hésiter à revenir vers Elisabeth Tillier, responsable de l'accueil de loisirs ou vers la mairie en précisant la nature de l'incident et les personnes concernées. En fonctions des faits reprochés, le personnel est alors reçu en entretien et sanctionné si nécessaire.

Nous tenons à rappeler que tous les animateurs de l'accueil de loisirs ont à minima un CAP petite enfance.

Notre personnel est en attente de passer le BAFA, nous leur proposons des formations.

6/ Serait-il possible que les pique-niques soient fournis par la cantine pour les sorties organisées par l'école, pour les enfants normalement inscrits à la cantine ce jour-là ?

Oui, Yvelines restauration propose des pique-niques qui ne sont en général pas appréciés par les enfants, c'est pour cette raison que nous avons arrêté de les proposer.

7/ Serait-il possible de réduire les tarifs de l'accueil de loisirs et de la garderie, par une plus grande prise en charge par la mairie ?

Non ce n'est pas possible, nous allons faire un bilan financier de l'année à l'issue duquel nous déciderons d'une augmentation des tarifs si besoin.

8/ Serait-il possible de réduire les frais en recherchant de meilleures offres de restauration ou par une plus grande prise en charge par la mairie ?

Non ce n'est pas possible, Yvelines Restauration est plutôt bien apprécié par les enfants, mieux que notre précédent prestataire.

Nous sommes en contrat avec eux depuis un an et pour au moins 3 ans.

Les obligations de plus de Bio, plus de produits de circuit court, plus de végétarien....font augmenter les tarifs.

9/ Est-ce que les horaires de l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires peuvent être élargis (7h30 - 19h00) ?

Comme demandé au conseil précédent, nous avons distribué un questionnaire pour avoir un retour sur l'accueil de loisir IDEE proposé pendant les vacances, nous avons eu seulement 5 retours. Les remontées portent surtout sur l'amplitude horaire et la fréquence.

Une nouvelle proposition a été faite par la mairie pour les vacances d'été 2022 pour un accueil de loisirs géré par l'association La Licorne de Morainvilliers. Les horaires vont de



7h30 à 19h00, pour un montant de 33€/j (repas compris). La participation aux sorties est prise en charge par la mairie.

10/ Est-ce que des ententes avec d'autres centres de loisirs (Feucherolles, Crespières, Orgeval, ...) pourraient être envisagées pour l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires?

Nous proposons donc un nouveau service, nous avons fait une convention avec l'association " la Licorne" sur Morainvilliers pour cet été. Nous verrons par la suite si nous pérennisons cet accord.

11/ Expliquer la présence d'un matériel agricole très dangereux à proximité de la salle Allodia, face à l'entrée de l'école.

La herse agricole est installée à cet endroit pour éviter le passage des gens du voyage qui souhaiteraient s'installer sur le stade et devant l'école, elle a été sécurisée.

Elle sera retirée pour la fête de l'école et réinstallée ensuite.

12/ Est-ce qu'une étude plus structurée (accompagnement par des enseignants ou par des professionnels de l'aide aux devoirs) pourrait être proposée pendant la garderie du soir pour l'année prochaine ?

Nous ne proposons pas d'étude mais un temps calme où les animateurs proposent aux enfants qui le souhaitent de faire leurs devoirs.

Nous ne prévoyons pas d'étude à ce jour, mais si vous le souhaitez, vous pouvez en tant qu'association en créer une, nous vous laissons étudier cette possibilité.

A ce sujet, l'équipe enseignante demande que les parents s'investissent plus sur les devoirs le soir et les signatures des cahiers du jour.

13/ Le parking " personnel" est-il uniquement réservé au personnel de mairie et de l'éducation nationale ?

Comme il est indiqué sur le panneau ce sont des stationnements pour le personnel, comme tout le parking est en zone bleue (une fois de plus pour éviter l'installation de gens du voyage), cette zone permet un stationnement plus long pour le personnel qui reste toute la journée. Ce personnel est de plus en plus nombreux.

Mme Houllier a demandé aux gendarmes de venir de temps en temps aux heures d'affluence, pour rappeler les règles de sécurité sur un parking d'école.

Les représentants des parents avaient parlé d'un pédibus en début d'année, ce qui était une bonne idée.

Remerciements :

L'équipe enseignante remercie Mme Leclercq, Inspectrice de l'Education Nationale pour sa présence à ce troisième conseil et son soutien tout au long de l'année.